



Agir pour
la biodiversité



Charte « site internet du GCRA ».

Le site internet du GCRA est un outil de communication destiné à valoriser les activités du Groupe auprès du grand public à travers sa partie « publique » et au sein même du groupe à travers sa partie « espace membres ».

L'alimentation du site par la publication de contenus est libre pour tous les membres du GCRA signataires de la Charte du Groupe dans les limites des lois encadrants la liberté d'expression (article 11 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789).

La liberté d'expression est le droit reconnu à l'individu de faire connaître le produit de sa propre activité intellectuelle à son entourage.

Cette liberté d'expression est limitée par la loi :

La loi interdit l'injure et la diffamation, l'incitation à la haine raciale, ethnique ou religieuse, l'apologie de crimes de guerre, les propos discriminatoires à raison d'orientations sexuelles ou d'un handicap, l'incitation à l'usage de produits stupéfiants, le négationnisme.

Les membres signataires de cette charte s'engagent à respecter la loi relative à la liberté d'expression.

Par ailleurs, les contributeurs-rices au site internet sont invités :

- A signer leur.s publication.s.
- A vérifier que les photos qu'ils utilisent sont libres de droit ou utilisées avec l'accord de leur auteur et à ajouter le crédit de l'auteur sur ou en dessous de la photo
- A éviter la publication d'informations sensibles, susceptibles d'exposer les chauves-souris à des risques de dérangements ou de destruction directe, ou de perturbation et de destruction de leurs habitats et de leurs gîtes.
- A respecter les opinions des autres membres.

Par ailleurs, les contributeurs-rices peuvent bénéficier d'une aide à la rédaction et à la relecture auprès des autres contributeurs-rices. Cet accompagnement n'est pas obligatoire.